



Aides à la pierre : 4 mots pour réformer le logement

Suite à la remise du rapport parlementaire sur la réforme des aides au logement, la CNL se félicite d'avoir été écoutée mais demeure vigilante. Elle s'accorde sur la nécessité d'une réforme d'ensemble concernant notamment la relance des aides à la pierre.

Depuis la fin des années 70 et la réforme Barre, la CNL dénonce l'effet inflationniste des aides personnalisées au logement sur les loyers et le désengagement de l'Etat au détriment des aides à la pierre.

Cependant, réduire brutalement les APL aurait des conséquences désastreuses pour des milliers de familles qui subissent déjà des loyers chers et un gel de ces aides depuis deux ans.

Les aides à la pierre représentent l'unique solution pour permettre, durablement, un niveau de loyer accessible à tous.

C'est pourquoi la CNL demande le réengagement de l'Etat en faveur de ces aides et la construction massive de 250 000 logements véritablement sociaux par an.

Elle souhaite également être partie prenante des travaux visant la future réforme des APL.

La CNL demande :

- Le gel puis la baisse des loyers sur tout le territoire, dans tous les secteurs locatifs.
- La construction de 250 000 logements véritablement sociaux par an.
- La revalorisation de 25 % des aides personnelles et la prise en compte dans le calcul de la totalité du coût des charges locatives.
- L'arrêt des expulsions locatives, des coupures d'énergie et de fourniture d'eau.
- L'abrogation de la loi Boutin.

Retrouvez la pétition en ligne « Stop à l'augmentation des charges » sur www.change.org et toutes les informations complémentaires sur www.lacnl.com.